

## Délibération du Conseil académique restreint n°6 du 16 avril 2024

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;  
 Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L123-1 à L123-9 ;  
 Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers ;  
 Vu les convocations envoyées aux membres du conseil académique restreint le 12 avril 2024 ;

**Objet de la délibération** : Composition du comité de sélection et désignation du Président  
 – Emploi CPJ 24 en 31,30,63<sup>ème</sup> section

**Le Conseil académique réuni le 16 avril 2024 en formation restreinte, le quorum étant atteint, arrête :**

<b>UFR</b>	<b>Unité de Recherche</b>
<b>SCIENCES</b>	<b>MOLTECH-Anjou</b>

**NOM du Président du comité de sélection : Philippe BLANCHARD**

**NOM du Vice-Président.e du comité de sélection : Laurence VIGNAU**

### Membres appartenant à l'établissement

	Nom	Prénom	Qualité	CNU	Discipline Enseignée ou de Recherche	Composante	Laboratoire
<b>1</b>	<b>BLANCHARD</b>	<b>Philippe</b>	<b>DR CNRS</b>	<b>s13 CNRS</b>	<b>Chimie, électronique organique</b>	<b>Sciences</b>	<b>MOLTECH- Anjou, UMR6200,</b>
<b>2</b>	<b>CABANETOS</b>	<b>Clément</b>	<b>DR CNRS</b>	<b>s12 CNRS</b>	<b>Chimie, électronique organique</b>	<b>Sciences</b>	<b>MOLTECH- Anjou, UMR6200,</b>
<b>3</b>	<b>GINDRE</b>	<b>Denis</b>	<b>PR</b>	<b>30</b>	<b>Physique</b>	<b>Sciences</b>	<b>MOLTECH- Anjou, UMR6200,</b>
<b>4</b>	<b>GOEB</b>	<b>Sébastien</b>	<b>DR</b>	<b>s12 CNRS</b>	<b>Chimie supramoléculaire</b>	<b>Sciences</b>	<b>MOLTECH- Anjou, UMR6200,</b>

## Membres extérieurs à l'établissement (pour moitié de la composition)

	Nom	Prénom	Qualité	CNU	Discipline Enseignée ou de Recherche	Etablissement	Laboratoire
1	ALLAIN	Clémence	DR CNRS	s13 CNRS	Chimie, photophysique	ENS PARIS-SACLAY	Laboratoire de Photophysique et photochimie supramoléculaires et macromoléculaires (PPSM), UMR8531,
2	VIDELOT-ACKERMANN	Christine	DR CNRS	s13 CNRS	Electronique organique	AIX-MARSEILLE Université	Centre Interdisciplinaire de Nanoscience de Marseille (CINaM), UMR7325,
3	VIGNAU	Laurence	PR	63	Physique, électronique organique électrochimie	Université de BORDEAUX	Laboratoire de l'Intégration du Matériau au Système (IMS) UMR5218,

### 1 Membre de nationalité étrangère exerçant à l'étranger

	Nom	Prénom	Qualité	CNU	Discipline Enseignée ou de Recherche	Etablissement	Laboratoire
1	SASTRE-SANTOS	Angela	PR	32	Chimie Organique, électronique organique	Universidad Miguel Hernández de Elche ESPAGNE	Instituto de Bioingeniería,

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Françoise GROLLEAU  
Présidente de  
l'Université d'Angers

La présente délibération est immédiatement exécutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.